

jour de cent à cent vingt gouttes; cette dose, qui peut être doublée et triplée sans inconvénients, suffit ordinairement.

Je continue la térébenthine six ou huit jours de suite; j'en suspends l'usage pendant quatre ou cinq jours, puis je recommence, et ainsi pendant plusieurs semaines.

Pour être juste, messieurs, il faut dire que si l'huile essentielle de térébenthine est un bon remède dans le traitement des névralgies, elle échoue pourtant, au moins dans la moitié des cas: ce n'en est pas moins un agent thérapeutique précieux, et dont les praticiens auraient grand tort de se priver.

Vous m'avez vu plusieurs fois, et tout récemment, chez une femme couchée au n° 29 bis de la salle Saint-Bernard, donner ce médicament dans un cas où il existait en même temps une névralgie violente du trifacial et des nerfs de l'estomac.

La névralgie de la face disparut la première, et celle de l'estomac cessa quelques jours plus tard. Certes, pour quelques-uns d'entre vous, ce devait être une chose étrange que d'administrer l'essence de térébenthine à haute dose lorsque l'estomac semblait être si malade. Mais, messieurs, en y réfléchissant un instant, il vous est facile de comprendre que la névralgie du plexus qui se distribue à l'estomac, n'implique pas l'idée d'une inflammation de la membrane muqueuse, et qu'il n'y a pas plus de raison pour craindre de donner, dans ce cas, l'essence de térébenthine, que dans les névralgies hépatiques ou intercostales. Toujours est-il, et c'est là un fait que je ne me charge pas de vous expliquer, toujours est-il, dis-je, que la névralgie stomacale est ordinairement plus facilement et plus sûrement vaincue par la térébenthine que les autres névralgies.

Les applications irritantes jouent, dans le traitement des névralgies, un rôle très-important, moins important néanmoins que ne le croient la plupart des médecins. Depuis Cotugno qui, dans le traitement de la sciatique, vantait avec tant de confiance l'application des *vésicatoires*, sur les trois points d'élection, fesse, tête du péroné, malléole externe, jusqu'à Valleix, qui en a fait une sorte de panacée, les médecins ont à l'envi multiplié leur usage dans le traitement des névralgies, et, en vérité, je crois que cette médication n'a dû sa faveur qu'à la facilité extrême de son emploi; car je ne puis ici accepter les éloges exagérés dont elle est l'objet depuis un siècle.

Lorsque les névralgies sont récentes et qu'elles semblent liées aux crises rhumatismales, les applications irritantes sur la peau suffisent souvent pour les faire disparaître. Il suffit même, dans quelques cas, d'une friction avec la *teinture d'iode*, d'une application de *moutarde*, d'*huile de croton*, de *pomade ammoniacale*. Mais quand la névralgie est chronique, lorsque l'on peut raisonnablement l'attribuer à quelque diathèse, telle que les diathèses gouteuse, herpétique, chlorotique, palustre, syphilitique, l'amélioration momentanée que donne l'application des agents irritants disparaît en peu de jours, en peu d'heures quelquefois. Cependant, en proportionnant l'activité de la

révulsion à la chronicité, à la violence de la névralgie, on arrive quelquefois à des résultats qu'une médication plus molle n'aurait pas atteints; c'est ainsi que les *mozas*, les *cautéres volants* rendent d'incontestables services.

J'ai souvent raconté dans mon cours, alors que j'étais professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris, que le bourreau de Lyon avait autrefois la réputation de guérir les sciaticques. Il enveloppait tout le membre inférieur dans un immense emplâtre de poix de Bourgogne, et l'éruption eczémateuse qui ne tardait pas à se manifester sur toute la peau, depuis la hanche jusqu'au bout du pied, agissait avec une puissance que les médications moins énergiques n'avaient pu atteindre.

Vous avez vu, depuis quelques années, essayer dans notre hôpital un instrument que son auteur, homme étranger à notre art, avait appelé *le réveilleur*. Il consistait en une espèce de tige terminée par une multitude de petites pointes d'acier qui ne peuvent pénétrer à plus d'un millimètre. A cette tige est fixé un ressort à boudin qui permet de les pousser contre la peau avec une extrême vivacité et une grande violence. Il en résulte une acupuncture multiple et très-superficielle. La peau est alors enduite d'huile essentielle de moutarde dissoute dans un peu d'huile d'olive, et bientôt il survient localement une vive irritation cutanée, plus profonde, plus douloureuse que celle qui est ordinairement produite par la moutarde.

Cette médication a été surtout employée dans le traitement des rhumatismes; mais il faut reconnaître qu'elle n'est pas sans utilité quand il faut combattre les névralgies.

La méthode que je viens de vous indiquer a quelque chose qui rappelle l'*acupuncture*, et vous avez pu voir plusieurs fois, dans les salles de la Clinique, quel service nous avons tiré de ce dernier moyen. Nous pratiquons habituellement l'*acupuncture* avec des aiguilles d'acier que nous détrempions, en les faisant rougir à la flamme d'une bougie. La tête de chaque aiguille est armée d'une petite boule de cire à cacheter, et nous en enfonçons une ou plusieurs dans les parties douloureuses, ne faisant rien pour éviter les cordons nerveux. Ces aiguilles doivent être laissées en place pendant dix minutes et même une heure, et l'application est renouvelée deux ou trois fois par jour, pendant plusieurs jours, et quelques jours encore par delà le moment où la douleur a disparu.

L'*électropuncture*, un peu plus douloureuse, est d'une efficacité plus grande encore. Je voyais, en 1863, avec M. le docteur Demarquay, un vieillard de soixante-cinq ans qui, à la suite d'un zona qui avait occupé le front d'un seul côté, était tourmenté depuis plus d'un an de douleurs qui le rendaient presque fou. La quinine à haute dose, les irritants topiques, les stupéfiants administrés et en dedans et au dehors, rien n'avait réussi. Le malade voulut entrer dans la Maison municipale de santé et fut placé dans le service de M. Demarquay. Ce chirurgien habile crut devoir faire usage de l'*électropuncture*, et il suffit de quelques séances pour amener une guérison temporaire;

mais le mal, un mois plus tard, reparut avec la même violence qu'auparavant.

M. le docteur Duchenne (de Boulogne) a eu l'heureuse idée d'appliquer la *faradisation cutanée* très-énergique au traitement des névralgies les plus rebelles. Cette médication, qui est excessivement douloureuse, cause quelquefois des effets miraculeux. Il n'est pas rare de voir les douleurs névralgiques si atroces de l'*angor pectoris*, céder sous son influence. La névralgie épileptiforme, si affreusement douloureuse et si cruellement incurable, la névralgie épileptiforme, elle-même, est quelquefois rapidement modifiée, je n'ai pas dit guérie, par le même moyen. Mais si l'intensité, la persistance des douleurs névralgiques, amènent les malades à consentir à l'emploi de la faradisation cutanée, il en est peu de ceux récemment atteints qui se décident à supporter une médication qui provoque de si intolérables douleurs.

Je vous ai souvent rendu témoins des effets extraordinaires que produit l'*application du calorique* sur les parties qui sont le siège d'engorgements chroniques douloureux ; plusieurs fois vous m'avez entendu prescrire à des malades atteints d'engorgements chroniques des articulations, l'usage des douches de sable chaud, l'application de larges sachets remplis de sable, dont la température soit aussi élevée qu'il sera possible de la supporter sans être brûlé.

Or, ce qui réussit dans les engorgements chroniques des articulations, ne réussit pas moins bien dans le traitement des névralgies superficielles, telles que celles du cuir chevelu, de la face et du col. Dans ces cas, et aussi alors que les douleurs névralgiques occupent la continuité des membres, les sachets de sable très-chaud sont encore d'une grande utilité. Vous m'en avez vu plusieurs fois envelopper la tête de quelques-uns de nos malades ; l'application, renouvelée deux fois par jour, se prolongeait chaque fois pendant vingt minutes. Ce moyen, fort simple d'ailleurs, n'est sans doute pas aussi efficace que la plupart de ceux que je vous ai indiqués jusqu'ici ; cependant il m'a été fort utile dans certaines circonstances où tout ce que j'avais tenté auparavant avait complètement échoué.

Il est une autre médication à laquelle j'ai eu recours plusieurs fois dans ma vie ; et quoi que j'en aie dit, j'ai, jusqu'à présent, trouvé peu d'imitateurs. Je veux parler de la *section de l'artère temporale et de l'artère occipitale*, comme moyen de guérir les névralgies rebelles de la tête. On avait déjà conseillé la section du nerf douloureux dans la névralgie épileptiforme, et, dans le plus grand nombre de cas, il n'était pas possible, à moins d'une véritable dissection, de couper le nerf sans intéresser l'artère qui l'accompagne ordinairement. Vous savez, messieurs, ce que je pense de cette section du nerf dans la névralgie épileptiforme, mais après avoir tenté plusieurs fois la section de l'artère, dans le traitement des formes rebelles de la névralgie ordinaire, je suis arrivé à des résultats si immédiats, que je suis encore à me demander comment a agi la médication.

C'est en 1833 que, pour la première fois, j'y ai eu recours. C'était chez une dame d'une trentaine d'années, tourmentée, depuis plus de dix ans, de

névralgies temporo-faciales et crâniennes, d'une violence à laquelle rien ne peut être comparé. Il me serait difficile de vous dire tous les moyens que j'avais opposés à cette odieuse et opiniâtre maladie. En désespoir de cause, je résolus de faire la section de l'artère temporale au-dessus de l'arcade zygomatique. J'enveloppai la lame d'un bistouri droit avec du diachylon, de manière à ne laisser qu'un centimètre de libre. L'instrument tenu comme une plume à écrire, fut enfoncé perpendiculairement tout auprès de l'oreille, et quand, avec la pointe du bistouri, je sentis que j'avais atteint l'os, je fis une incision en maintenant toujours le couteau parallèlement au bord supérieur de l'apophyse zygomaticque, jusqu'au moment où je vis jaillir le sang artériel. L'incision n'était pas terminée que la douleur névralgique avait cessé. Comme je ne voulais pas tirer de sang, j'appliquai immédiatement un bandage compresseur qui fut enlevé après vingt-quatre heures. La névralgie fut guérie pendant un temps assez long, et bien qu'elle eût reparu plus tard, je n'en considérai pas moins le cas comme un succès réel. La section de l'artère occipitale n'est pas moins efficace dans le traitement des névralgies qui occupent la partie postérieure de la tête ; et il devient souvent nécessaire de faire la section des deux vaisseaux, opération aussi facile qu'exempte d'inconvénients.

Je disais tout à l'heure que je ne m'expliquais pas la soudaineté de l'amélioration qui succédait à la section des vaisseaux. Je sais bien que ces vaisseaux, surtout l'artère occipitale, sont accompagnés par des branches nerveuses d'une certaine importance ; mais autant je conçois la cessation de la douleur dans les points où vont se rendre les rameaux nerveux intéressés dans la section, aussi peu je comprends la sédation complète que l'on voit survenir dans la plupart des rameaux nerveux qui, tout à l'heure encore, donnaient lieu à de si vives souffrances, et qui ne semblent avoir aucune connexion avec les portions coupées.

Le fait le plus étrange de ce genre que j'aie observé est le suivant : J'étais mandé par M. le docteur Mathieu, pour voir, rue Neuve-Saint-Merry, un homme de trente ans, atteint d'encéphalite aiguë. Ce pauvre homme souffrait de la tête d'une manière extraordinaire, et il exprimait sa douleur par des cris déchirants ; en vain on avait employé les stupéfiants à l'intérieur et à l'extérieur ; les dépletions sanguines étaient restées tout aussi inefficaces. Je conseillai et je pratiquai la section de l'artère temporale. A peine se fut-il écoulé une cuillerée de sang, que le soulagement fut instantané. Le malade fut porté dans mon service à l'hôpital, et je pus, à l'autopsie, constater l'existence d'un abcès du cerveau. Si je vous ai rappelé ce fait, messieurs, c'est uniquement pour vous montrer l'utilité de la section artérielle, même dans des névralgies crâniennes symptomatiques des lésions les plus graves.

Y aurait-il, messieurs, dans la rapidité de l'amélioration que l'on voit survenir après la section de l'artère et des rameaux nerveux qui l'accompagnent, y aurait-il, dis-je, un effet moral, analogue, dans une certaine mesure à celui que la vue de l'instrument du dentiste produit sur l'odontalgie ? Je ne me charge pas de répondre à cette question. Mais quand on voit la névralgie faciale,

la névralgie sciatique elle-même guéries par la section ou par la cautérisation de l'hélix (et ces faits empiriques sont assez nombreux aujourd'hui), comment expliquer l'influence heureuse de la saignée des artères temporale et occipitale dans le traitement des névralgies de la tête ?

Jusqu'ici, messieurs, dans toute cette longue série de remèdes que je viens de faire rapidement passer sous vos yeux, nous ne nous sommes adressés qu'à l'élément douleur, laissant de côté la cause qui avait pu donner lieu à la névralgie. Nous ne nous sommes occupés de la cause que lorsqu'elle était immédiatement saisissable, comme dans l'odontalgie dépendant d'une carie dentaire, dans le névromé, dans le cas où un corps étranger blessé un cordon nerveux, etc. ; mais quand la cause est générale, quand elle domine toute l'économie, comme la syphilis, la chlorose, par exemple, nous pouvons et nous devons sans doute calmer les douleurs aussi promptement que nous pouvons le faire, mais la grande médication est celle qui s'attaque à la cause générale. Sans cela les névralgies, un instant vaincues, se reproduisent bientôt, et celles qui disparaissent facilement sous l'influence des moyens divers que je vous ai fait connaître sont sous l'influence de causes qui ne se manifestent que par des phénomènes transitoires, le rhumatisme par exemple.

Les névralgies de cause syphilitique arrivent bien rarement sans lésion locale, telle que l'exostose, la périostose, la gomme, etc., et les rhumatismes générales que l'on observe quelquefois dans les véroles dont les accidents secondaires suivent une marche aiguë, tiennent bien probablement à une irritation de la moelle épinière. Souvent encore elles sont produites par une phlegmasie aiguë, par des ulcérations des membranes muqueuses, comme cela s'observe dans le coryza, dans l'otite syphilitique ; tous ces phénomènes névralgiques seront rapidement dissipés sous l'influence de la médication spécifique ; mais s'il existe une nécrose, on comprendra que l'action des mercuriaux et de l'iode demeure impuissante, et qu'elle ne puisse s'exercer que sur la maladie qui a donné lieu à la nécrose.

Je vous ai dit, messieurs, à quels signes vous pouviez reconnaître les névralgies de cause syphilitique, et vous avez pu voir, dans le service, avec quelle rapidité la médication spécifique faisait justice des symptômes de douleur. Rappelez-vous cette femme qui, dans le courant de juin 1863, était couchée au n° 7 de notre salle Saint-Bernard. Les accidents névralgiques s'exaspéraient à une heure assez avancée de la soirée, pour s'atténuer le lendemain matin. Nous lui fîmes prendre chaque jour, dans le courant de la journée, dix paquets contenant chacun seulement 5 milligrammes ($1/10^e$ de grain) de calomel, et, dès le troisième jour du traitement, lorsque les gencives commencèrent à se gonfler légèrement, les douleurs avaient cessé presque complètement. La médication fut continuée avec la liqueur de van Swieten, et, plus tard, nous devions administrer l'iodure de potassium.

Le calomel, *fractâ dosi*, est le remède que vous me voyez toujours mettre en usage lorsque je veux agir vite. Je fais faire des paquets contenant un demi-

centigramme de calomel, et 10 ou 20 centigrammes de sucre. Dix paquets de ce genre sont donnés chaque jour à des intervalles à peu près égaux, et l'on continue ainsi pendant trois, quatre, cinq, six jours. Il est rare que, après trois jours, il ne survienne pas un peu de gonflement des gencives ; je continue encore, en ne donnant que cinq paquets au lieu de dix. Lorsque les douleurs sont calmées, j'administre le chlorate de potasse afin de guérir la stomatite mercurielle, puis je passe à l'usage de la liqueur de van Swieten que je donne pendant un mois ou deux, et je termine le traitement par l'iodure de potassium. L'efficacité de la médication se fait sentir immédiatement ; vous avez vu déjà plusieurs fois que, dès la première nuit, la névralgie s'était amendée, et il est rare qu'elle ne soit pas devenue parfaitement tolérable après trois jours de traitement. L'exostose, si elle existe, n'est certes pas disparue aussitôt ; mais elle devient immédiatement moins douloureuse à la pression pour disparaître ensuite lentement.

Je sais, messieurs, que l'iodure de potassium, dans des cas de ce genre, rend de réels services, et plusieurs fois aussi vous m'avez vu l'administrer avec un grand succès. Toutefois, je dois dire que s'il est supérieur aux mercuriaux donnés suivant le mode ordinaire, il est infiniment moins puissant que le calomel administré suivant la méthode que je viens de vous indiquer.

Quant aux névralgies intermittentes auxquelles on a plus spécialement réservé le nom de *fièvres larvées*, lorsqu'elles semblent dépendre d'un empoisonnement palustre, elles obéissent aux préparations de quinquina dont les doses doivent être portées assez loin, et plus loin en général que dans les fièvres intermittentes ordinaires.

Mais il faut, ainsi que je vous l'ai dit, vous garder de croire que l'intermittence et la parfaite périodicité des accidents névralgiques soient une preuve positive de l'existence d'une cause palustre ; je vous ai cité des cas où une affection organique grave se manifestait par des douleurs névralgiques exactement périodiques, et, dans ce cas, le quinquina était impuissant.

Lorsque la névralgie se reproduit par paroxysmes multiples chaque jour, lors même que ces paroxysmes sont périodiques, le sulfate de quinine a peu d'action. Il en a davantage si, chaque jour, il n'y a qu'un accès ; il est en quelque sorte souverain si les paroxysmes reviennent en tierce ou en quarte, car cette forme, dans la périodicité, est une indication bien plus certaine de l'existence du miasme palustre.

Toutefois, messieurs, sans que je puisse m'en rendre compte, et lorsque très-évidemment on ne peut supposer que les influences productrices de la fièvre intermittente sont en cause, le sulfate de quinine, à hautes doses, agit puissamment, lors même que les paroxysmes douloureux n'ont rien d'intermittent, à plus forte raison quand ils sont intermittents et périodiques ; aussi me voyez-vous le plus ordinairement demander les premiers secours au sulfate de quinine, et ne recourir aux autres moyens que lorsque celui-là a dit son dernier mot.